

Électricité

L'ONEE apure 92% de ses arriérés aux fournisseurs

Au moment de la signature du contrat-programme Etat-ONEE en mai 2014, les arriérés de paiement de l'Office vis-à-vis de ses fournisseurs s'élevaient à 2,3 milliards de DH. À fin août, quelque 2,1 milliards ont été réglés, dont 390 millions de DH à des PME-PMI.

Trois mois après la signature de son contrat-programme avec l'État, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a pu apurer la quasi-totalité des arriérés dus aux fournisseurs. À la date de signature de ce contrat-programme, les arriérés de paiement de l'ONEE s'élevaient à 2,3 milliards DH vis-à-vis de 1.422 entreprises nationales et 181 étrangères. «À fin août, 2,1 milliards ont été réglés par l'Office à ses fournisseurs, soit un

Contactés par le journal «le Matin», les représentants de la Fédération marocaine de l'électricité (Femadel), qui se proclament désormais interlocuteurs du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics, ont confirmé le règlement des factures par l'ONEE. «Aujourd'hui, la situation est nettement meilleure concernant l'apurement des arriérés de l'ONEE au profit des entreprises membres de la Femadel», a déclaré Reda Seqqat, président de la Fé-

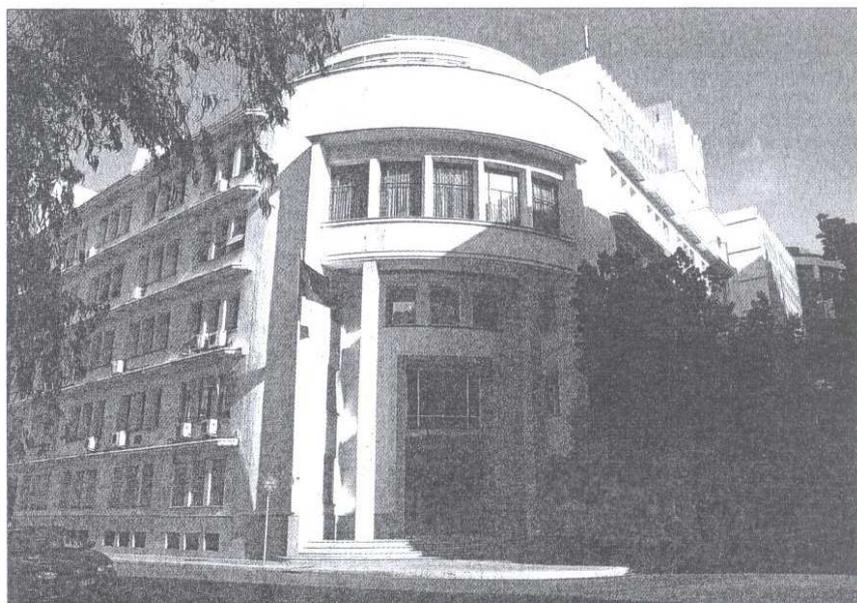
Cette opération s'est concrétisée grâce notamment au déblocage par l'État de la première tranche de capitalisation de l'Office, soit 500 millions de DH.

édération. «Depuis 3 mois, l'ONEE a épongé la plupart des arriérés aux installateurs électriques. Ce qui a permis à ces derniers de payer leurs dettes aux distributeurs qui, à leur tour, ont pu régler leurs factures vis-à-vis des fabricants. Je crois que le contrat-programme a sauvé la situation.

Nombreuses étaient les entreprises fournisseurs de l'ONEE qui souffraient des retards de paiement», a indiqué pour sa part Abderrahim El Haiba, président de l'Association des installateurs faisant partie de la Femadel. Cette dernière, pour rappel, regroupe 3 associations du

secteur des composants électriques : industriels, entreprises d'installation et distributeurs. Selon le top management de l'ONEE, l'apurement des arriérés s'est concrétisé grâce au déblocage par l'État, début août, de la première tranche de capitalisation de l'Office, soit 500 millions de DH sur un milliard prévu en 2014. C'est également le fruit de la levée, fin juillet par l'ONEE, d'un milliard de DH dans le cadre de la seconde opération de titrisation des créances commerciales relatives à la vente d'électricité. Cette opération de paiement a aussi été permise

par les tirages sur les emprunts contractés pour le financement du programme d'investissement. «Les mesures requises pour l'atteinte de l'objectif de paiement des fournisseurs dans les délais contractuels seront poursuivies de manière soutenue conformément aux engagements pris par les parties au contrat-programme. La seconde tranche de capitalisation de 500 millions de DH, qui sera déblocquée par l'État incessamment, sera totalement dédiée au règlement des fournisseurs, notamment les PME-PMI», révèlent les responsables de l'ONEE.



Selon l'ONEE, l'apurement des arriérés a eu des impacts très positifs sur toute la chaîne d'activité : sous-traitants, fournisseurs d'intrants, banques...

À souligner que l'ONEE réalise des investissements annuels de plus de 6 milliards de DH dans les projets d'électricité, notamment les grands programmes nationaux d'énergies renouvelables, le transport, la distribution et l'électrification rurale. Rappelons que le contrat-programme signé le 26 mai 2014 pour la période 2014-2017 a pour objectif le rétablissement de la viabilité financière de l'Office afin de lui permettre d'assurer dans les meilleures conditions la satisfaction de la demande en électricité et eau potable. ■

Moncef Ben Hayoun